Revue Interventions économiques
Papers in Political Economy

66 | 2021
Covid 19 : Quels effets sur le travail et l'emploi ?

Plaidoyer pour une économie du lien

Pleading for an Economy of Relations and Care

Yves Hallée et Miguel Delattre

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/14583
DOI : 10.4000/interventionseconomiques.14583
ISBN : 1710-7377
ISSN : 1710-7377

Éditeur
Association d'Économie Politique

Référence électronique
Yves Hallée et Miguel Delattre, « Plaidoyer pour une économie du lien », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 66 | 2021, mis en ligne le 11 juin 2021, consulté le 13 juin 2021. URL : http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/14583 ; DOI : https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.14583

Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Revue Interventions économiques
Papers in Political Economy

66 | 2021
Covid 19 : Quels effets sur le travail et l'emploi ?

Plaidoyer pour une économie du lien

Pleading for an Economy of Relations and Care

Yves Hallée et Miguel Delattre

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/14583
ISBN : 1710-7377
ISSN : 1710-7377

Éditeur
Association d'Économie Politique

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2021.

Plaidoyer pour une économie du lien

Pleading for an Economy of Relations and Care

Yves Hallée et Miguel Delattre

NOTE DE L'AUTEUR

Les auteurs tiennent à remercier les personnes qui ont évalué notre texte pour la grande pertinence des commentaires et des suggestions qui ont permis une amélioration substantielle.

1. Introduction

1 La crise de la COVID-19 fut révélatrice d'une prise de conscience généralisée de la valeur des emplois du *care* (aide à la personne, services de proximité…). Elle a aussi mis en lumière la pénibilité des conditions de travail pour des emplois de surcroît moins bien rémunérés et majoritairement féminins. Dans un article du journal Le Monde publié le 18 avril 2020[1], un collectif d'auteurs(es) militaient pour l'importance de « revaloriser les emplois et carrières à prédominance féminine ». Cette crise aura eu pour effet de stimuler des débats publics et elle se veut également un exemple de prise de conscience du poids social et économique des activités du *care* « pour le bon fonctionnement de toute société » (Bourgault, 2015 : 14). Nous avons pu ainsi constater l'importance du « prendre soin », de la vulnérabilité de nos sociétés compte tenu de notre très forte interdépendance liée aux risques de propagation, et de la dislocation sociale, voire sociétale, lors de cette crise, fût-elle qualifiée de sanitaire. Dans nos sociétés globalisées, la nécessité de ces « qualités dites féminines » (Hallée, 2014), telles que l'empathie, la sollicitude, la confiance et la bienveillance participent à qualifier la nature d'un lien qui reconnaît l'altérité dans l'échange.

2 Les emplois du *care*, ayant un fort accent relationnel, sont au cœur de problématiques qui articulent, en situation de proximité, un lien essentiel pour suppléer, maintenir ou consolider les relations et les interrelations sociales (Mead, 1963). Ajouté notamment aux enseignements liés à la théorie du don et du contre don (Mauss, 1923 - 1924), Jean-Dominique Michel, anthropologue médical et expert en santé publique, nous informait que l'intervention sur le lien social serait au moins aussi importante que les réponses sanitaires[2]. Également, une étude du *Massachusetts Institute of Technology* révélait que le besoin de socialiser est aussi fondamental que celui de s'alimenter[3].

3 Tout cela nous amène à réfléchir, dans le cadre de ce texte, sur l'importance de cultiver une éthique du *care* (Gilligan, 1982) centrée sur une reconnaissance de l'expression des besoins (Bourgault, 2015) et le souci des autres, conjuguée à la proposition de Bernard Cova de considérer une « économie du lien » où en toute rigueur, une relation de proximité ne pourrait éluder un rapport d'altérité : une expérience comme condition de l'autre au regard de soi (Lévy et Lussault, 2003 : 58). L'économie n'est pas réductible à l'échange de biens ou de services (Commons, 1959 ; Perroux, 1963), mais concerne davantage les relations entre individus ; le lien a primauté sur le bien. « La société marchande se caractérise par l'homme commerçant et non principalement par le commerce des choses et n'opère pas de rupture entre l'économique et le social » (Perroux, 1963 : 10). Les phénomènes économiques ne sauraient être détachés des autres phénomènes sociaux ; ils se trouvent dispersés et étroitement imbriqués (*embeded*) dans le tissu social (Polanyi, 1983 ; Granoveter, 1973).

4 D'ailleurs, le confinement nous a également rappelé l'importance de cultiver et de mieux apprécier les liens sociaux tant au niveau sociétal qu'organisationnel (Barth, 2020[4] ; Frimousse et Peretti 2021 ; Méda, 2021[5]) : « l'agent reste-t-il pensable quand il est privé des attributs qui le caractérisent en tant qu'agent et le distinguent, en tant que tel, de l'objet ? » (Perroux, 1975 : 32). Pour Danièle Linhart (2020), « le lien aux autres est une dimension essentielle du travail, [... ce] n'est pas une activité qui peut être faite en permanence en dehors d'un lieu de socialisation[6] ». Dans une société où tout semble s'arrêter, le paradoxe des invisibles se révèle. Le travail, espace de production et de normes sociales qui nous renvoie au non-sens d'une vie sans lien avec autrui et nous interroge sur l'incomplétude de sens du lien qui nous unit. Développer une éthique du *care*, correspondrait peut-être à modifier les repères pour engager un dialogue : le lien social se noue et s'enracine dans des rapports humains dont il serait hasardeux d'exclure les porteurs. Au niveau organisationnel, la logique du *care* pourrait se traduire par un recentrage des pratiques gestionnaires sur les personnes. À défaut de prôner l'illusion d'une bienveillance naïve, l'instauration *in situ* d'un dialogue réflexif et contradictoire serait un premier pas pour une plus grande reconnaissance des personnes.

5 Toutefois, promouvoir une éthique du *care*, qui se définit par une conception de la moralité où prédomine les notions de responsabilités, d'altruisme, d'empathie et de sollicitude, ne peut se limiter à l'expression d'une gratitude ponctuelle ou éphémère et d'un retour aux pratiques anciennes. L'amnésie semble conduire à une impasse et obère toutes possibilités de promouvoir de nouveaux arrangements. Dans le registre justement de la fiction « relationnelle », pour assurer réellement son déploiement, il est à espérer qu'un élan vers une économie du lien n'aura pas que pour seule ambition et concrétisation de contenir nos relations sociales dans la fuite en avant du numérique largement « imposée » durant le confinement.

6 Pour la relance post-COVID, notre proposition vise à susciter une réflexion sur l'importance d'un renforcement des liens humains selon une perspective d'altérité réciproque pour améliorer nos conditions de vie, à défaut de cultiver le bonheur. Pour ce faire, nous allons dans un premier temps définir ce qu'est le *care* et discuter de son mécanisme dialectique : [dévalorisation - valorisation] économique et social. Nous mettrons également en question le *care* comme un enjeu politique prioritaire de valorisation des responsabilités à l'égard d'autrui et de ses besoins. Par la suite, notre attention sera portée sur la centralité du lien social à travers différents corpus théoriques, pour aboutir à l'articulation de l'éthique du *care* avec l'économie du lien. Notre réflexion s'inscrit dans une conception qui est à la fois holistique et individualiste puisque le soin et le lien se déploient à la fois sur le plan individuel, interindividuel et collectif. Notre attention sera donc portée autant sur les enjeux individuels que collectifs.

2. Le travail du *care*

7 Le concept du *care*, traduit par le prendre soin ou le travail centré sur autrui (Letablier, 2001 ; Daune-Richard et Nyberg, 2003), se réfère globalement à l'engagement relationnel et émotionnel particulier, par devoir ou engagement, entre une personne qui donne et une personne qui reçoit, où les notions de responsabilité et d'attention envers autrui prennent un sens particulier. Prendre soin de l'autre implique une réponse aux besoins particuliers de l'autre, qu'ils soient physiques, spirituels, intellectuels, psychiques et émotifs (alimentation, éducation, réconfort, etc.) (Tronto, 1989). Historiquement, dans l'organisation sociale, les activités de soins ont été à la charge des femmes ; elles ont essentiellement été associées à la sphère privée et par le fait même, dévalorisées et invisibilisées dans le domaine public.

8 Dans la sphère publique, les emplois salariés qui s'inscrivent en continuité du *care* sont encore majoritairement occupés par des femmes. Au Québec, les femmes fournissent plus de 80 % de la main-d'œuvre dans le secteur de la santé, 70 % en éducation et 88 % en travail social. Les emplois de préposés aux bénéficiaires sont occupés à 80 % par des femmes, ceux d'éducatrices à au moins 90 % et d'auxiliaires familiales à au moins 80 %[7] . En France, les chiffres sont relativement similaires : soignantes, infirmières (87 % de femmes), aides-soignantes (91 % de femmes), aides à domicile et aides ménagères (97 % de femmes), agentes d'entretien (73 % de femmes), caissières et vendeuses (76 % de femmes), et enseignantes (71 % de femmes)[8]. Or, le manque de considération pour le travail de soins (qu'il s'agisse du soin des enfants, des personnes âgées, des tâches domestiques, etc.) se répercute au niveau organisationnel lors de l'évaluation de ces emplois à prédominance féminine. Pourtant, ces personnes paient un lourd tribut physique et émotionnel qui reste souvent inaperçu (Harrington Meyer, Herd, et al., 2000). De surcroît, ce labeur n'est pas toujours accepté comme découlant d'une forme de travail qualifié (Leira, 1994). Les emplois relevant du secteur du *care* sont trop souvent dévalorisés en termes de reconnaissance financière, sociétale et organisationnelle. La référence salariale a souvent comme perspective le respect de minimas légaux. La place occupée dans nos quotidiens, pour essentielle qu'elle soit, reste contenue dans un sentiment de l'évidence d'un choix par vocation (accompagnants et soignants) ou d'un stéréotype selon lequel il n'y a pas de sous-métiers dans une vision de pragmatisme bien compris. Dans les organisations, enfin,

ces emplois paient un lourd tribut à la précarité et à un environnement de travail dégradé, notamment lorsqu'ils sont soumis à une logique de marché dans lequel les soins émotionnels sont minés par une recherche de profits sans restriction (Cancian, 2010). Dans le manifeste « Travail. Démocratiser. Démarchandiser. Dépolluer » lancé par Isabelle Ferreras, Julie Battilana et Dominique Méda (2020 : 1) et appuyé par une large coalition en réponse à la pandémie de la COVID-19, on évoque l'importance de la démarchandisation des activités de soins et « de la prise en charge et l'accompagnement des plus vulnérables » afin de les soustraire aux impératifs de la rentabilité (*ibid.* : 2) pour ne pas altérer la qualité des soins si cruciale dans cette relation d'échange.

9 Les recherches féministes des années 1970 et 1980 ont porté sur la double perspective du soin : celle effectivement vécue au sein d'une relation qui implique un rapport personnel avec un autre être humain, et celle du caractère « vital pour la vie de la société » (Leira, 1994 : 187). Pour Bourgault (2015 : 14), il convient « d'admettre nos dépendances et nos dettes à l'endroit de ces travailleuses et travailleurs du *care* [...] qui s'activent, trop souvent dans l'ombre, sans grande reconnaissance sociale ou économique ». Il s'agirait de rendre visible ce travail « invisible » pourtant si important, le mettre sur la place publique comme objet *important* de discussion politique et, ce faisant, contrecarrer la distinction entre public et privé (*ibid*.). En pleine crise de la COVID-19, dans un article du journal Le Monde publié le 8 mai 2020, nous pouvions lire que « c'est une bande de femmes qui fait tenir la société[9] ». Sans ce travail, nous pourrions raisonnablement penser que la structure sociale et économique imploserait. Encore une fois, cette constatation sur le caractère vital de ces emplois pour notre société, pour notamment assurer son bon fonctionnement, est réitérée dans le manifeste de Ferreras, Battilana et Méda (2020 : 1) lorsqu'elles parlent de l'importance de mieux considérer les individus au travail, notamment « celles et ceux qui nous ont permis de continuer à vivre dans cette période de confinement ». Ces emplois du *care*, infirmiers(ères), docteurs(es), pharmaciens(nes), etc., ont assuré ce minimum vital.

3. Le *care* en débat

10 Au-delà de l'importance des considérations socio-économiques, le débat est aussi largement politique. Il ne suffit pas d'encenser l'importance de ce travail en période de crise, encore faut-il que ce concert de louanges puisse se traduire concrètement au niveau organisationnel et sociétal par la mise en place de conditions de travail plus justes et équitables[10]. Cette critique fut également entendue en France dans une tribune intitulée : « Nous ne serons plus jamais les bonnes petites soldates de vos guerres[11] [...] Il est bien trop facile de nous applaudir, de saluer notre dévouement et nos sacrifices ». Pour le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), « c'est le moment ou jamais de valoriser économiquement le soin et le service aux autres [... et] de repenser les conditions de travail[12] ».

11 Le *care* a une portée politique qui se traduit par des questions et des revendications qui trouvaient difficilement leur place dans le débat public. Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur la volonté politique puisque la question de la reconnaissance des emplois à prédominance féminine n'est vraiment pas nouvelle. Historiquement, cette reconnaissance du droit des femmes à avoir un salaire égal pour un travail égal fut pour la première fois évoquée lors du Congrès international du Droit des Femmes, tenu à

Paris en 1878, où les participantes adoptèrent la résolution suivante « à production égale, salaire égal[13] ». En ce qui concerne la question de l'équité salariale, c'est en 1951 que les pays membres de l'OIT décidèrent d'élargir le principe d'égalité salariale, car cette formule n'offrait qu'une réponse partielle au problème de discrimination salariale puisque seules les femmes qui exécutaient un travail identique à celui des hommes pouvaient espérer un redressement salarial[14]. Les éthiques du *care* ne sont donc pas étrangères à une analyse des conditions historiques qui ont favorisé une division du travail en vertu de laquelle les activités de soin ont été socialement dévalorisées. Elles révèlent aussi et remettent en question les positions de pouvoir permettant de corriger et de décréter des changements pour une meilleure reconnaissance publique du travail de soin (Paperman et Laugier, 2011). Nous analysons donc ce problème comme un enjeu de volonté politique.

4. Un travail relationnel et émotionnel

12 Nous pouvons évoquer le caractère primordial des considérations relationnelles dans l'éthique des soins, dimensions qui s'articulent sur la proposition selon laquelle les individus sont fondamentalement relationnels et interdépendants (Engster et Hamington, 2015 : 4). La « conceptualisation des soins en tant que travail est communément liée aux situations dans lesquelles les besoins humains vitaux d'une personne dépendent de la participation d'autres personnes pour être satisfaits. [… En d'autres termes], les soins trouvent leur origine dans une relation impliquant (au moins) deux êtres humains » (Leira, 1994 : 188). Celui qui a besoin de soins est précieux pour celui qui soigne, au-delà d'une approche strictement technique de la douleur (*ibid.*). Les activités de soins ont à ce titre un fort accent relationnel et émotionnel. De surcroît, la pratique de l'écoute dans les activités de soins devient une activité indispensable. Dans le passage de l'ouvrage *In a Different Voice* […] (Gilligan, 1993 : XVI), il est précisé que « parler exige d'être écouté et entendu ; parler est un acte profondément relationnel » (Bourgault, 2015 : 19). Cette dimension de l'écoute se veut même une qualité essentielle et citoyenne à développer et à maintenir dans un contexte d'une économie de lien. « Il faut revaloriser l'écoute et inviter tous les citoyens et citoyennes à y prendre régulièrement une part active (Robinson, 2011 : 12) » (*ibid.*). Cette éthique invite à penser des relations qui accordent « plus d'importance aux valeurs dialogiques comme l'attention à l'autre, la confiance et l'écoute » (*ibid.* :18 citant Robinson, 2011 : 12).

13 C'est un travail avec un double contenu qui implique, d'une part, une obligation de faire quelque chose pour une personne dans le besoin et, d'autre part, une activité « imprégnée d'un sentiment particulier de préoccupation ou de dévouement pour la personne soignée » (Leira, 1994 : 189). Dans cette idée du souci d'autrui, nous y retrouvons une empreinte « meadienne » des interactions (Mead, 1963 : 276), pour qui « l'idéal de la société humaine [n'est possible que si] l'individu dans l'exercice de ses fonctions […] [peut] faire siennes des attitudes de ceux qu'il affecte ». La responsabilité vis-à-vis d'autrui devient dès lors une question politique centrale qui dépasse celle véhiculée par le discours néolibéral[15] à savoir une responsabilité restreinte à la responsabilité individuelle (Tronto, 2013).

14 Aussi, l'interaction et les liens sociaux qui caractérisent les activités du soin ne sont pas des objets cloisonnés à une seule discipline. Ils jouissent également d'une visibilité

particulière en sociologie, en anthropologie et en économie. Ces contributions permettent de concevoir l'amplitude et la portée des conceptualisations qui fondent les interactions et les liens sociaux.

5. Une conceptualisation plurielle des liens sociaux

15 Pour débuter, nous retenons la définition proposée par Carvajal Sánchez (2012 : 62) extraite des travaux de Paugam (2008) en soulignant le caractère polymorphe du vocable « lien social » et notamment des dimensions induites comme l'interdépendance, le vivre ensemble, la responsabilité, l'attention envers autrui et la vulnérabilité.

> Le terme « lien social » se réfère à l'aspiration et à la nécessité de vivre ensemble. Il évoque à la fois la totalité et la nature des relations qui unissent les membres d'une collectivité. Cette expression témoigne tant de la volonté de vivre en société que de l'ambition de redonner une place aux individus désocialisés, ainsi que de la détermination d'œuvrer pour une société plus inclusive.
> Le lien social comporte deux dimensions (Paugam, 2008). Il s'agit premièrement de la protection, qui englobe les différentes ressources qu'une personne peut mobiliser face aux aléas de l'existence. La deuxième dimension est la reconnaissance, qui comprend toutes les interactions sociales qui stimulent une personne en lui montrant qu'elle existe pour ses semblables qui lui témoignent du respect.

16 Chez Mead (1963), la réflexion concerne notamment les mécanismes sociaux qui façonnent l'être. Les interactions et l'interdépendance sont considérées comme déterminantes pour la construction personnelle et identitaire puisque les acteurs construisent leurs rôles, leurs conduites, leurs personnalités instituées dans et par les interactions avec autrui. En évoquant le concept de l'autrui généralisé, Mead (1963 : 222) soulignait que « [c]es ensembles organisés de réactions sont rattachés les uns aux autres, et si quelqu'un en provoque un, il déclenche également, d'une manière implicite, les autres ». Les interactions sociales font que les normes collectives se construisent de façon réciproque dans l'agir collectif institué. L'acte du premier est le stimulus de la réaction du second et ainsi de suite (Mead, 1963).

17 La pluralité des conceptualisations du lien social est à associer à l'analyse que réalise un auteur du fondement des interactions sociales : la réciprocité pour Mead, l'apprentissage et l'interdépendance pour Commons, l'importance de la structure sociale pour Mauss ou de l'imbrication selon Polanyi.

18 Ainsi, l'*autrui généralisé* de Mead est un concept jumeau de l'*esprit institutionnalisé* de Commons (Albert et Ramstad, 1998). Pour Commons, (1959 : 73-74), l'*esprit institutionnalisé* signifie que, dans le passage de l'enfance vers l'âge adulte, l'individu assimile les coutumes du langage, développe la coopération avec autrui, apprend à travailler de concert avec d'autres vers une finalité commune. Mais il y a plus encore concernant l'importance des liens sociaux. Selon Commons (1959), personne ne peut vivre ou prospérer seul. La subsistance individuelle est inévitablement liée à la relation de dépendance avec autrui, à l'interdépendance première entre individus (Commons, 1959 : 118). Les sujets agissants ne sont pas des êtres vraiment autonomes ; ils sont en fait largement interdépendants. L'organisation sociale est ainsi un lieu d'intérêts mutuellement dépendants donnant lieu à des actions concertées. Pour Commons, cette question du lien social est nécessaire à la cohésion entre individus au sein des entités collectives afin de pérenniser ces dernières. Le point de départ ou l'unité d'analyse

première de Commons n'est pas les biens ou services que les individus échangent entre eux, mais les relations entre individus ; le lien a primauté sur le bien. L'approche institutionnaliste ne se focalise pas sur les relations entre l'individu et la nature, mais sur celles existantes entres les personnes, ce que Commons nomme les transactions.

19 Pour Mauss (1923 -1924) l'anthropologue, le questionnement porte sur le fondement de la structure sociale où les liens sociaux et le vivre ensemble consolident le rapport avec l'autre. Sa conceptualisation s'articule par le don et le contre-don qui s'observent dans le triptyque « donner, recevoir et rendre » (Alter, 2009 : 28). Le don est un des fondements du lien social, car la triple obligation - donner, recevoir et rendre - entretient des liens de dépendance entre les différents membres d'un groupe. C'est cette réciprocité organisée qui densifie les relations sociales (Guérin, Malandrin et Vallat, 1998). Granovetter, en 1973, évoquait le pouvoir de cohésion des liens faibles, qui sont en fait plus signifiants et denses que ceux liés à la famille, au travail, etc. Pour ce dernier, « les liens faibles [...] sont ici considérés comme indispensables au développement des opportunités des individus et à leur intégration dans les communautés » (Granovetter, 1973 : 1378).

20 Chez Polanyi (1983), l'accent est mis sur l'imbrication (*embeded*) des phénomènes économiques dans le tissu social. L'échange ne pourrait être dissocié de l'économie et ferait partie du rapport marchand. Plus important encore, le social fait l'économie. « En fait, le système économique est une simple fonction de l'organisation sociale » (Polanyi, 1983 : 79). Polanyi est d'avis que Mauss soutient sensiblement la même chose lorsqu'il parle « du don ou de l'échange comme [un] « phénomène social total » où s'enchevêtrent aspects économiques, religieux, juridiques et autres, de sorte que les séparer analytiquement ne saurait suffire à comprendre de quoi il s'agit » (*ibid.*). C'est la transformation historique, c'est-à-dire « le remplacement d'un système économique par un autre, qui a joué un rôle décisif. [...] La grande tragédie qui accompagna la Révolution industrielle fut amenée [...] par la dévastation sociale causée par un système qu'on ne maîtrisait pas, l'économie de marché. Les hommes étaient incapables de percevoir l'importance de la cohésion de la société [...]. Ce qu'il faut à notre époque, c'est réaffirmer, pour ses propres conditions d'existence et pour ses propres besoins, les valeurs essentielles de la vie humaine (Polanyi, 1983 : 396-397) ».

21 Notre discussion sur la primauté même historique du lien n'est évidemment pas étrangère à cette proposition de construction d'un monde post-Covid où les relations économiques seraient *a priori* conçues selon le triptyque lien, interaction et altérité. Ce sont des dimensions fondamentales dans la vie des femmes et des hommes qui serviraient d'assise pour la construction d'un autre monde. Puisqu'en futurité[16] l'avenir détermine le comportement actuel, c'est-à-dire que la représentation de l'avenir, son anticipation ou sa prévision, sont vues comme déterminantes de la conduite actuelle (Commons, 1959), nous devons maintenant nous engager dans des moments de réflexion pour définir un monde souhaitable anticipé. Dit autrement, c'est aujourd'hui que se pose la question du monde que nous voulons construire pour demain. Notre réflexion s'inscrit à l'intérieur de règles de conduite inspirées par des valeurs d'entraide et de vivre ensemble afin de sécuriser et consolider ce futur. C'est pourquoi cette analyse s'inspire également du regard philosophique et de la perspective politique de l'éthique du *care*. Prendre conscience de l'invisible, c'est mettre de l'avant ce qui nous enracine et nous construit.

6. Pour une éthique du *care*

22 L'éthique du *care*, qui découle à l'origine d'une conception de la moralité féminine (Gilligan, 1982), englobe les notions de responsabilité, d'attention envers autrui et de vulnérabilité. Cette éthique, de portée universelle, peut enrichir la citoyenneté de valeurs maternelles, voire humanistes, telles que la préservation et la protection de la vie humaine et de l'environnement, la compassion et la non-violence (Brabeck, 1993). La compréhension des relations et de la responsabilité associée à l'éthique de la sollicitude ou du *care*, initialement développée sur le plan de la sphère privée, a une portée publique et peut être étendue aux affaires publiques. Elle permet l'émergence d'une société marquée par des valeurs d'entraide[17], une identité façonnée par une conscience et le souci des autres. Ces valeurs, en transcendant le niveau privé et en étant reconnues publiquement, autorisent une reconnaissance équitable et continue de la contribution des emplois du *care*. De surcroît, les valeurs associées au *care* pourraient être davantage universelles et s'inscrire selon la proposition de Tronto (2013) dans une articulation féconde entre le *care* et la démocratie où, selon le compte rendu de Garrau (2015), « seule une société fondée sur la reconnaissance de la centralité du *care* et attentive à la répartition des responsabilités de *care* entre les citoyens peut, selon [Tronto], réaliser les idéaux d'égalité, de justice et de liberté dont toute démocratie se réclame[18] ». Pour les théoriciennes et les féministes de la citoyenneté, cette idée de réhabilitation des fonctions de sollicitude et de soins dans le domaine public pourrait contribuer à désamorcer cette dichotomie et propager plus largement la conception selon laquelle l'égalité réelle requiert également de transcender la frontière de la construction sociale des genres (Hallée, 2005). Nous espérons ainsi aller au-delà de ce clivage pour adopter une posture plus universaliste du *care* en tant que doctrine humaniste.

23 Les travaux de Gilligan (1982) ont inspiré ce prolongement théorique du *care* où ce souci de l'autre et de ses besoins devient fondamental. Les travaux de Noddings (2002 : 53), notamment, ont alimenté cette responsabilité selon laquelle c'est « une éthique qui vise à [déterminer les besoins et à y répondre] » (Bourgault, 2015 : 13). L'humain serait au cœur de toute cette construction. Nous faisons fi ici du débat moral de la supériorité ou non des principes de justice, qualifiés d'impartiaux, universels et libres de considérations affectives qu'avançait Kohlberg, la voie des droits, comparés à la prise en compte du contexte particulier d'une situation et de sa dimension affective que Gilligan a nommée « la voix du *care* ». Nous épousons davantage la perspective qui précise que « les droits doivent être compris comme découlant des besoins humains, et que le point de départ d'une théorie politique doit être la vulnérabilité et les besoins de chaque individu, et [non seulement] son autonomie (Noddings, 2002 : 56 ; Tronto, 2013 : 150-155) » (*ibid.*). La justice et le *care*, tout en étant deux tonalités ou voix rivales, sont présents en chacun. C'est une création qui met à égalité les deux voix morales : une centrée sur l'équité, l'impartialité et l'autonomie, et valorisée par une tradition de pensée qu'on parvient à identifier comme masculine ; et une moralité formulée « d'une voix différente », puisque la justice a été posée comme représentant l'universel, reconnue le plus souvent dans l'expérience des femmes, et fondée sur la préservation et l'entretien des liens humains (Paperman et Laugier, 2011). Les théoriciennes du *care* soulignent le rôle positif des émotions, largement discréditées jadis[19], en aidant à créer des connexions empathiques qui contribuent à humaniser les relations (Engster et

Hamington, 2015 : 4). Cette action passe notamment par l'écoute et l'attention à autrui (Bourgeault, 2015 : 13), qui relèvent plus du contextuel et du narratif que du formel et de l'abstrait (Paperman et Laugier, 2011). Cette éthique du *care* identifie également, comme une nécessité et une vertu, le soin envers l'autre. Ainsi, la vulnérabilité et l'interdépendance ne doivent plus être envisagées uniquement comme des tares de l'existence ou des « problèmes » à régler : ce sont également deux riches facettes de la vie humaine [...], les « besoins » dont il est question ici sont d'ordre psychologique (besoins d'attachement, de respect et de sécurité) ainsi que d'ordre physiologique (chaleur, hygiène et nourriture). Les éthiques du *care* sont donc aussi situées près du corps – de sa sensibilité et de sa beauté, mais aussi de ses défaillances et de ses souillures (Bourgeault, 2015 :13-14).

24 Cette réflexion axée sur la préservation et l'entretien des liens humains nous paraît essentielle pour la construction d'une économie au service du lien afin de raffermir ce vivre ensemble. C'est aussi un projet émancipatoire de cet isolement imposé, des sentiments de solitude et des pensées négatives, formes d'égrégores contre la dislocation du social. Pour Stéphanie Mulot, sociologue, la privation des liens sociaux est une étape de torture sociale[20]. Cette privation peut toutefois (r)éveiller cette prise de conscience de l'autre, cette interdépendance, ce plaisir de discuter, d'écouter, d'être avec les autres. En clair, cette crise sanitaire fortifie cette conscience du rapprochement, de la solidarité et de l'interaction.

7. Vers une économie du lien ?

25 Nous faisons ainsi l'hypothèse que l'expérience ressentie face à la pandémie de la COVID-19 et la prise de conscience généralisée du soin pourraient permettre d'insuffler les changements nécessaires vers une économie plus orientée vers le lien. L'attention de l'autre requiert l'institutionnalisation du soin et du lien via des politiques basées sur la vulnérabilité et l'interdépendance plutôt que celles fondées sur le risque (Beck, 2001) qui nous confinent. Le chacun pour soi, isolé des autres, n'est pas soutenable à long terme. Il faut aussi sortir d'un monde qui nourrit l'idée d'une compétition des êtres les uns par rapport aux autres. C'est un leurre, car dans « nos sociétés, les contractants ne sont pas sur un pied d'égalité pour affronter les différentes transactions qui les lient et qui parfois les divisent. Ils disposent de ressources inégales - sur les plans économique, relationnel, éducatif, cognitif, mais également sur le plan de la santé... - qui favorisent les uns et désavantagent les autres » (Carvajal Sánchez, 2012 : 69). Bourdieu dira du néolibéralisme qu'il concourt « à affaiblir ou à abolir les repères et les solidarités collectives [... et à] instaurer un monde darwinien de la lutte de tous contre tous »[21].

26 L'économie néoclassique et l'idéologie libérale dominante « conçoivent la société comme un agrégat d'individus équivalents les uns aux autres, libres et anonymes. [...Le] seul moteur qui [pousserait] ces unités élémentaires à se rencontrer, à échanger [...], demeureraient toujours en dernier ressort la satisfaction de l'intérêt individuel » (Guérin, Malandrin et Vallat, 1998). Or, ce modèle comporte des limites liées à la destruction des liens sociaux qui enferme l'individu dans son isolement, tout en réduisant sa liberté. Ce chemin n'est pas propice à l'établissement d'une personne libre, mais plutôt « un individu seul, fragile, dépendant, vulnérable [...]. Pourquoi ? Parce que la liberté se nourrit de liens sociaux. L'approche marchande ne voit les liens sociaux que sous la forme de la contrainte » (*ibid.*).

27 François Perroux (1963) s'interroge sur la nature de l'activité économique et réalise une critique d'intention scientifique de la société marchande pour poser les premiers fondements d'une *économie généralisée.* Selon lui, les sociétés marchandes n'ont jamais prospéré par les seules recettes de l'économie à base de marché. Ces sociétés se sont développées par des échanges qui ont été perméables à la contrainte et au « don ». La gratuité est exclue du marché et, par extension, de l'organisation sociale parce que le statut de la gratuité « sécrète » une croyance que certaines valeurs échappent, par leur nature, à l'expression en prix, et au « moule » de l'échange marchand. Par commodité, l'échange ne concerne jamais les valeurs du Vital et du Sacré (*ibid.* : 12). Selon Perroux (1963 : 13), « dans le cadre d'une société organisée, les hommes ne peuvent pas échanger uniquement et exclusivement une marchandise. Ils échangent à cette occasion des symboles, des significations, des services et des informations. Chaque marchandise devrait être considérée comme le noyau de services non imputables qui la qualifient socialement, et qui - bénéfiques ou nuisibles - sont gratuits en ce sens élémentaire qu'ils ne sont pas payés ».

28 En ethnomarketing, les travaux de Bernard Cova (1995) montrent que la recherche des liens correspond à un besoin intrinsèque des individus d'une quête de liens sociaux et d'occasions sociétales plutôt qu'à une consommation éphémère de biens. Dès lors, le désir de communauté se traduit par une recherche de produits et services non pas pour leur valeur d'usage, mais pour leur valeur de lien. Ce nouveau tribalisme propose une redéfinition des valeurs des produits et services, ceux-ci ayant pour rôle de servir la personne et l'ensemble groupal : « ils jouent ainsi le rôle d'objet culte et de lieu de culte supportant le lien et l'interdépendance entre les personnes » (*ibid.* : 32). Tout cela est vu comme une quête croissante d'immersion dans des expériences variées permettant « d'explorer une multiplicité de nouveaux sens à donner à leurs vies en l'absence d'un modèle unique à suivre » (Carù et Cova, 2003 : 48). Cette quête permet aux individus de produire leurs propres identités au lieu de s'en tenir à des produits finis, bref, de sortir d'une illusion selon laquelle le bien peut faire mieux que le lien. La société marchande, telle qu'elle est modélisée, est débordée par des socialités qui la dépassent, à savoir, qu'en tout temps, l'homme a communiqué avec son semblable tout autrement que par l'échange marchand (Cova, 1996). La notion d'échange composite de Perroux (1963 : 44-52) intègre le don et l'échange, car il concilie à la fois la logique de l'échange fondé sur l'équivalence et la logique de l'échange fondé sur la réciprocité lorsque l'engagement n'a pas de mesure. L'échange serait dans ce contexte plus attrayant que le bien puisqu'il permet de récréer le lien social perdu et l'émotion partagée (Cova, 1995 : 11). Ainsi, de la postmodernité qui se caractérisait par l'individualisme, la libération des liens sociaux et des attaches sociales, et une consommation qui permettait à l'individu d'obtenir à peu près tout ce qu'il désire, le plongeant ainsi dans l'isolement sans nécessité de contact physique, nous assistons maintenant, selon Cova, à un changement où l'individu mettrait en place un mouvement inverse de recomposition sociale.

8. S'inscrire dans une durée sans cloisonnement virtuel

29 Nous avons vu qu'il ne suffit plus d'applaudir ou d'orner d'actions symboliques ces acteurs du soin. Il ne suffit plus de nourrir de paroles éphémères et d'actions temporaires ; cette partition fut trop souvent servie. Par exemple, durant la Seconde

Guerre mondiale, le *National War Labor Board* (NWLB) mis en place par Roosevelt et composé de représentants syndicaux, des industries et du public, a reçu, en octobre 1942, l'ordre exécutif d'interdire les augmentations salariales « sauf celles destinées à corriger les déséquilibres ou les inégalités, à éliminer les sous-niveaux de vie, ou à aider à la poursuite de la guerre en vigueur » (traduction libre, Figart, 2000 :9). Le NWLB a introduit non seulement le concept de « salaire égal pour un travail égal », mais aussi l'adoption de dispositions relatives à l'équité salariale. En effet, en novembre 1942, le Bureau ordonna aux entreprises (sans besoin de leur approbation) :

> « ... des ajustements pour égaliser les salaires ou les taux salariaux payés aux femmes avec ceux payés aux hommes pour un travail comparable en termes de qualité et de quantité dans les mêmes ou similaires opérations » (*traduction libre, Termination Rapport of the War Labor Board*, 1946 : 191).

30 Ce langage représentait un réel espoir pour l'amélioration des salaires des femmes, mais il ne fut jamais appliqué (Jaussaud, 1984 : 474). Le NWLB (1946 : 1015) expliqua que l'Ordre général N 16 « n'est pas applicable aux emplois historiquement attribués seulement aux femmes ». Cela signifiait que les emplois occupés traditionnellement par les femmes n'étaient pas touchés par les décisions du Bureau, perpétuant ainsi la dévalorisation du travail féminin.

31 Cet exemple montre que le débat est politique et met en exergue l'importance socio-économique éphémère accordée lors d'une crise au travail à prédominance féminine. Aussitôt cet état de crise terminé, la situation revient comme avant, c'est-à-dire celle d'un travail invisible et dévalorisé.

32 Par ailleurs, eu égard aux tendances actuelles de cette quatrième révolution industrielle annoncée et marquée par la convergence du monde virtuel avec la vie quotidienne et industrielle, qualifiée de *smart city* et de *smart production*, il faut s'interroger quant aux affirmations selon lesquelles le salut humain passerait résolument par la technique et une forme d'asservissement envers l'intelligence artificielle (IA). Cette dernière est considérée par le philosophe Éric Sadin comme le cheval de Troie du technolibéralisme où l'action humaine est déterminée par la donnée, ce qui peut avoir pour effet de dénuder l'humain de son humanité, de sa subjectivité, de son inventivité, même de son imperfection, tel un système qui le dessaisit de son jugement et de son pouvoir d'action[22].

33 Il ne s'agit pas non plus de construire un monde professionnel et sociétal sans contact où le basculement vers un nouveau régime social décelable par l'évolution précipitée lors de la crise sanitaire d'une plus grande « emprise des Technologies de l'information et de la communication (TIC) sur nos vies[23] ». Nos besoins d'interactions ne doivent pas être orchestrés ou perquisitionnés par une économie numérique. Cette virtualisation du monde ne peut suppléer à ce projet humaniste qui requiert un contact véritable, une relation humaine, une émotion, un partage, une connexion empathique, un dévouement, de l'écoute. Cet appel de la sirène du *big data*, en plus d'être difficilement réversible, peut être globalement nocif pour notre santé (dépendances, difficultés relationnelles, etc.[24]). Bref, la viralité de la COVID-19 qui fut rapidement accompagnée d'une viralité numérique, ne doit certes par nous laisser « confinés » dans ce « e-monde » et traduire en réalité cette fiction intitulée par Alain Damasio (2019) « Les furtifs » qui évoque un « réseau social [composé d'] un tissu de solitudes reliées »[25]. Ce n'est certes pas le sens privilégié par l'éthique du *care*.

34 Notre besoin de socialiser est fondamental et constitue un antidote à la solitude qui s'avère dommageable pour notre cerveau et qui peut avoir des impacts tels « que la dépression, le stress, les déficits cognitifs et les pertes de mémoire et de concentration »[26] et « des effets dramatiques sur le développement cérébral et sur les capacités cognitives des individus[27] ». Heureusement, les expériences sur la plasticité neuronale montrent que le cerveau évolue selon les expériences et peut se construire et se reconstruire au gré des interactions[28]. Dans ce contexte, miser sur le lien, a non seulement des portées vivifiantes, mais peut également permettre d'endiguer cette sorte d'amnésie sociale qui associe, parfois trop rapidement, une recherche du mieux dans une course au toujours plus.

35 En conséquence, dans la sphère de l'économie du lien, nous retrouvons les activités qui priorisent la communauté, l'interdépendance et les interactions entre humains et qui valorisent la responsabilité à l'égard d'autrui et de ses besoins. Ce sont des activités qui permettent de tisser des liens, marquées par l'échange réel, l'altérité, l'inclusion, le souci et les besoins de l'autre. Cela pourrait se traduire par exemple par une remise en cause de la façon dont nous traitons nos aînés et les personnes vulnérables et par un intérêt dirigé vers les activités à valeur « sociale » ajoutée, tels les arts, la culture, les lieux de rencontres, etc. qui permettrait de nourrir notre commune humanité.

9. Conclusion

36 Nous avons proposé dans ce texte une « économie du lien » à la place d'une trop grande concentration sur l'économie du bien en misant sur l'importance de la communauté et des interactions humaines. Nous avons vu que le lien est un concept polymorphe, transversal et de surcroît consubstantiel à notre nature. Depuis longtemps déjà, nombre d'auteurs sont d'avis que l'on ne peut extirper le social de l'économie et que cette dernière est *a priori* basée sur l'échange et l'interaction. Sur cette base, nous visons un renforcement des liens humains dans une perspective d'altérité réciproque et d'amélioration de nos conditions de vie, à défaut de cultiver le bonheur. En plus de s'écarter des conceptions du bonheur strictement liées à l'« utilité » du rapport avec autrui, « Scitovsky (1976) montre dans [The Joyless Economy] que les individus qui ne sont pas mus uniquement par des motivations matérialistes, mais également par la nouveauté, le défi… [qui suscitent] un regain d'intérêt pour la question du bien-être et ses dimensions affectives et émotionnelles (Davoine, 2009 : 907) » (Renault, 2019 : 458-59).

37 Également, certains proposent que l'économie sociale soit au cœur de la relance économique pour (re)bâtir la société et saisir l'occasion d'avoir une économie plus humaine, avec une vision à long terme[29] . Sans être exclusifs, nous pensons que ce secteur s'intègre dans une proposition d'une économie de lien. En effet, la définition qu'en donne Jean-Louis Laville (1994) s'articule autour des services de proximité et leur dynamique sociale spécifique, d'où l'appellation d'économie solidaire. Cette dernière se décline en trois dimensions : 1) c'est une construction conjointe de l'offre et la demande qui découle d'une impulsion réciprocitaire, 2) c'est une économie qui tente une hybridation entre l'économie marchande, l'économie non marchande et l'économie non monétaire, d'inspiration Polanyienne et maussienne, et 3) qui prend de plus en plus de place dans le modèle de développement en émergence, et ce, sans réduire cette économie aux services de proximité, en épousant une conception plus large sur le

terrain du développement social et du développement économique (Lévesque et Mendell, 1999 : 107-108). Cette voie s'arrime avec notre conception de l'économie du lien qui non seulement se fonde sur des relations de proximité, mais qui tente également d'en arriver à une (ré)institutionnalisation économique du lien pour reprendre la terminologie de Commons ou du (ré)encastrement polyannienne de l'économie dans le social pour contrer l'hégémonie néoclassique trop dominante et/ou technolibéralisme en construction. Lévesque, Bourque et Forgues, (2001 : 57) mentionnent que « toute économie est sociale, son désencastrement du social étant lui-même une production sociale et politique », une construction imposée de l'objet. Laville (2008 : 3) précise « combien l'autonomisation de l'activité économique est un projet politique auquel peuvent être confrontés d'autres choix ».

38 D'autres déclinaisons du caractère politique s'appuient sur la notion d'invisibilité qui implique tous celles ou ceux qui n'ont pas leur voix ou qui sont concernés par la perte d'une voix. La philosophe américaine Nancy Fraser (2012 : 267) qualifie de malcadrage le phénomène qui a pour conséquence d'exclure certains individus « de l'ensemble des personnes pouvant prétendre à la considération en matière de distribution, de reconnaissance et de représentation politique ordinaire », ce qui a pour répercussion la privation de possibilités d'être auteur de revendications en matière de justice. Cette carence constitue également un frein à la capacité de générer des propositions propres et à se poser en sujet agissant (Mappa, 1993 : 11), d'où l'importance de sortir les individus de cette invisibilité citoyenne.

39 Aussi, nous réitérons, comme le précise Gilligan, que « le *care* et le *caring* ne sont pas que des questions de femmes ; ce sont des préoccupations humaines » (Paperman et Laugier, 2011). Dit autrement, il importe de sortir de ce débat sclérosant entre les hommes et les femmes, notamment l'opposition alimentée entre les valeurs de justice abstraite et de soin, pour nous concentrer sur ce qui nous unit et nous définit en tant qu'humain, bref, choisir la voie de notre commune humanité.

40 Il faut libérer l'avenir, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Ivan Illich (1971) et en arriver à un questionnement et une révolution des institutions comme il le propose par une révision des modes de pensées et d'actions dans un sens plus humain et orienté vers les liens, tout en délaissant la course effrénée vers l'accroissement de la production de biens trop limitée et orientée vers l'illusion d'un bonheur créé par la consommation. Notre proposition épouse peut-être celle d'un radicalisme humaniste, comme l'évoque Erich Fromm dans son introduction de l'ouvrage d'Illich, où la pensée recèle une vertu libératrice pour l'esprit des idées routinières, stériles et préconçues. Peu importe les qualifications, cela nécessite en quelque sorte de faire *tabula rasa* du passé, de la tradition et de la linéarité, et repenser les questions de pouvoir et les rapports de domination pour épouser des conceptions nouvelles et créatives (Joas, 1999) ; savoir oser pour créer ce nouveau monde. S'affranchir de la rupture stérile opérée par les positions partisanes - échange oblatif versus échange marchand - pourrait être la voie que l'on appelle de nos vœux puisqu'en toute rigueur, il serait douteux de penser que requalifier un artefact pourrait suffire à nourrir notre besoin d'humanité : la forme ne devrait pas l'emporter sur l'essence. Ce ne sont là que quelques propositions.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Albert, Alexa et Ramstad, Yngve (1998). The Social Psychological Underpinnings of Commons's Institutional Economics II : The Concordance of George Herbert Mead's "Social Self" and John R. Commons "Will", *Journal of Economics Issues*, vol. XXXII, n°1, mars, pp. 1-46.

Alter, Norbert (2009), Donner et prendre la coopération en entreprise, La Découverte, Paris, 231 pages.

Beck, Ulrich (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par L. Bernardi. Paris, Aubier, 521 pages.

Bourdieu, Pierre (1998). L'essence du néolibéralisme. Le Monde diplomatique.

Bourgault, Sophie (2015). Le féminisme du *care* et la pensée politique d'Hannah Arendt : une improbable amitié, *Recherches féministes*, 28 (1), pp. 11-27.

Brabeck, Mary M. (1993). Moral Judgment : Theory and Research on Differences between Males and Females, dans Mary Jeanne Larrabee (sous la direction de) *An Ethic of Care : Feminist and Interdisciplinary Perspectives*. New York et London : Routledge, pp. 33-48.

Cancian, Francesca M. (2010). Paid Emotional *Care* : Organizational Forms That Encourage Nurturance, dans Madonna Harrington Meyer (sous la direction de) *Care Work Gender, Class, and the Welfare State*, Routledge, New York, London, pp. 136-148.

Carù, Antonella et Cova, Bernard (2003). Approche empirique de l'immersion dans l'expérience de consommation : les opérations d'appropriation, *Recherche et Applications en Marketing : RAM*, Grenoble vol. 18, n° 2, pp. 47-65.

Carvajal Sánchez, Fernando (2012). Lien social émancipateur et modèle de justice. *Revue Pensée plurielle*, vol. 1, n° 29, pp. 61-74.

Collectif d'auteurs (2020). Ne laissons pas s'installer le monde sans contact, *Revue Terrestres*, n°13. https://www.terrestres.org/2020/04/27/ne-laissons-pas-sinstaller-le-monde-sans-contact/.

Commons, John, Rogers (1959). *Institutional Economics : Its Place in Political Economy*, The University of Wisconsin Press, Madison, (édition originale 1934), 907 pages.

Cova, Bernard (1996). Rupture du lien social et déconsommation : une socio-économie post-moderne, dans Bernard Cova et Sylvain Wickham (sous la direction de), *Stratégies d'incertitude*, Paris, Économica, pp. 19-42.

Cova Bernard (1995). *Au-delà du marché, quand le lien importe plus que le bien*, Paris, L'Harmattan, 175 pages.

Damasio, Alain (2019). *Les furtifs*, Éditions la Volte, collection science-fiction, 704 pages.

Daune-Richard, Anne-Marie et Anita Nyberg (2003). Entre travail et famille : à propos de l'évolution du modèle suédois. *Revue française des affaires sociales*, vol 1, n°. 4, pp. 515-527.

Davoine, Lucie (2009). L'économie du bonheur. Quel intérêt pour les politiques publiques ?, *Revue économique*, n° 4, vol. 60, pp. 905-926.

Engster, Daniel et Hamington, Maurice (2015). Introduction. *Care Ethics and Political Theory*, Published to Oxford Scholarship Online : August 2015.

Ferreras, Isabelle, Battilana, Julie et Dominique Méda (2020). Travail. *Démocratiser. Démarchandiser. Dépolluer* (non publié).

Figart, Deborah M. (2000). Equal Pay for Equal Work : The Role of Job Evaluation in an Evolving Social Norm, *Journal of Economic Issues*, vol. XXXIV, n° 1, pp. 1-19.

Fraser, Nancy (2012). Le cadre de la justice dans un monde globalisé, dans *Le féminisme en mouvements*, Paris, La Découverte. Chapitre 8, pp. 257-280.

Frétigné, Cédric (2012). La qualification sociologique du lien social. Des orientations concurrentes. *Revue Pensée Plurielle*, 2012/1, n° 29, pp. 37-49.

Frimousse, S. & Peretti, J. (2021). Repenser la culture d'entreprise après la crise Covid-19. Question(s) de management, 1(1), 151-206. https://doi.org/10.3917/qdm.211.0151

Garrau, Marie (2015). Comptes rendus, Joan C. Tronto, Caring Democracy. Markets, Equality and Justice, New York, New York University Press, 2013, 228 pages, dans *Identités et catégorisations sociales*, vol. 3. https://journals.openedition.org/teth/539.

Gilligan, Carol (1982). In a Different Voice : Psychological Theory and Women's Development. Cambridge : Harvard University Press, 184 pages.

Gilligan, Carol (1993). In a Different Voice. Cambridge, Harvard University Press [1re éd. : 1982], 216 pages.

Gislain, Jean-Jacques (2004). Futurité et toposité : situlogie des perspectives d'action, dans *Géographie, économie et société*, n° 6, pp. 209-213.

Goldin, Claudia Dale (1990). *Understanding the Gender Gap. An Economic History of American Women*. New York ; Oxford : Oxford University Press, 287 pages.

Granovetter, Mark (1973). The Strength Of Weak Ties. American Journal of Sociology 78, pp. 1360-80.

Guérin, Isabelle, Malandrin, Gilles et Vallat, David (1998). Quand l'économie devient lien social, dans *Pratiques de la dissidence économique : Réseaux rebelles et créativité sociale* [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, pp. 53-70. Voir l'URL suivante, repérée le 1er novembre 2020 : https://books.openedition.org/iheid/2730 ?lang =fr#text.

Hallée, Yves (2014). L'équité salariale : Un enjeu de gestion de la rémunération et de négociation en contexte syndiqué ?, *Regards sur le travail*, vol. 10, n° 1, pp. 1-22.

Hallée, Yves (2005). La citoyenneté et la reconnaissance du travail féminin : Une convergence souhaitable et nécessaire ? *Relations industrielles/Industrials Relations*, 60 (4), pp. 762-791.

Harrington Meyer, Madonna, Herd, Pam et Sonya Michel (2000). Introduction : The Right to-or Not to-*Care*. dans *Care Work Gender, Class, and the Welfare State*, Edited by Madonna Harrington Meyer, Routledge, New York, London. pp. 1-4.

Hobson, Barbara et Ruth Lister (2002). Citizenship, dans B. Hobson, J. Lewis et B. Siim, (sous la direction de) *Contested Concepts in Gender and Social Politics*. Cheltenham, UK : Edward Elgar, pp. 23-54.

Illich, Ivan (1971). *Libérer l'avenir*, Paris, Éditions du Seuil, 239 pages.

Joas, Hans (1999). *La créativité de l'agir*, Paris, Les éditions du Cerf, 306 pages.

Jaussaud, Danielle P. (1984). Can Job Evaluation Systems Help Determine the Comparable Worth of Male and Female Occupations ?, *Journal of Economic Issues*, vol. 18, n° 2, pp. 473-482.

Kennedy, Ellen et Susan Mendus (1987). *Women in Western Political Philosophy : Kant to Nietzsche*. Brighton : Wheatsheaf, 215 pages.

Kropotkine, Pierre (2001) [1902]. *L'entraide, un facteur d'évolution*. Traduction de L. Bréal (Mutual Aid : A Factor of Evolution), Montréal, Les Éditions Écosociété, Collection Retrouvailles, 408 pages.

Laville, Jean-Louis (2008). Encastrement et nouvelle sociologie économique : de Granovetter à Polanyi et Mauss, *Revue Interventions économiques* [En ligne], 38 | 2008, mis en ligne le 1er décembre 2008, consulté le 14 novembre 2020. URL : http://interventionseconomiques. revues.org/245.

Laville, Jean-Louis (1994). *L'économie solidaire. Une perspective internationale*. Paris, Desclée de Brouwer, 334 pages

Leira, Arnlaug (1994). Concepts of Caring : Loving, Thinking, and Doing, dans *Social Service Review*, vol. 68, nº 2, pp. 185-201

Lévesque, Benoît, Gilles, L. Bourque et Éric Forgues (2001), *La nouvelle sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer, 268 pages.

Lévesque, Benoît et Mendell, Marguerite (1999). L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche. *Lien social et Politiques*, (41), pp. 105-118.

Letablier, Marie-Thérèse (2001). Le travail centré sur autrui et sa conceptualisation en Europe. *Travail, genre et société*, 6, pp. 19-41.

Lévy, Jacques et Lussault, Michel (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1128 pages.

Lister, Ruth (2003). *Citizenship : Feminist Perspectives*. 2e éd. Washington, N.Y. : New York University Press, 323 pages.

Mappa, Sophia (1993). Introduction générale, dans Sophie Mappa (sous la direction de) *Les deux sources de l'exclusion : économiste et replis identitaires*, édition Karthala, Paris, pp. 7-47.

Mauss, Marcel (1923 -1924). Essai sur le don, Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, dans *L'année Sociologique*, seconde série, tome 1. pp. 145-279.

Mead, Georges Herbert (1963). *L'esprit, le soi et la société*, Presses Universitaires de France, Paris, version originale 1934, 332 pages.

National War Labor Board (1946). The Termination Report of the War Labor Board : Industrial Disputes and Wage Stabilization in Wartime. Volume II. Washington : National War Labor Board, 1205 pages.

Noddings, Nel (2002). *Starting at Home. Caring and Social Policy*. Berkeley, University of California Press, 344 pages.

Paperman, Patricia et Laugier, Sandra (2011). Préface à la nouvelle édition, dans Patricia Paperman et Sandra Laugier (sous la direction de) *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, nouvelle édition augmentée, Paris, EHESS, coll. « Raisons pratiques », pp. 9-20.

Paugam, Serge (2008). *Le lien social*, Paris, PUF, 517 pages.

Perroux, François (1975). *Unités actives et mathématiques nouvelles, révision de la théorie de l'équilibre économique général*, Dunod, 1975, 274 pages.

Perroux, François (1963). *Économie et société. Contrainte-échange-don*, dans *Pouvoir et économie généralisée*, PUG, 1994, 605 pages.

Polanyi, Karl (1983) [1944], *La grande transformation*, Gallimard, traduction de l'anglais par Catherine Malamoud et Maurice Angenot, préface de Louis Dumont, Paris, 448 pages.

Renault, Michel (2019). Économie du Bonheur, dans Michèle Gally (sous la direction) *Le Bonheur – Dictionnaire historique et critique*, CNRS Édition, pp. 457-460.

Robinson, Fiona (2011). Stop Talking and Listen : Discourse Ethics and Feminist *Care* Ethics in International Political Theory. *Millennium, Journal of International Studies*, 39, 3 : pp. 845-860.

Scitovsky, Tibor (1976). *The Joyless Economy : An Inquiry into Human Satisfaction and Consumer Dissatisfaction*, Oxford University Press, 310 pages.

Tronto, Joan C. (2013). *Caring Democracy : Markets, Equality, and Justice*, New York University Press, New York and London, 228 pages.

Tronto, Joan C. (1989). Women and Caring : What Can Feminists Learn about Morality from Caring ?, *Gender/Body/Knowledge : Feminist Reconstructions of Being and Knowing*, Alison M. Jaggar et Susan, R. Bordo, dir. New Brunswick, N.J. : Rutgers University Press, 172–187.

NOTES

1. Voir l'URL suivante repérée le 24 avril 2020 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/04/18/covid-19-il-faut-revaloriser-les-emplois-et-carrieres-a-predominance-feminine_6036994_3232.html

2. https://www.youtube.com/watch?v=4MqArCjrkmI&fbclid=IwAR1R-hTHGgDphy0Xg7QGdtaSbm1vDvazmut2qd5YQa6Ml5zELgRLBe_daQY.

3. https://www.lapresse.ca/societe/202004/21/01-5270269-le-besoin-de-socialiser-aussi-fondamental-que-celui-de-salimenter.php.

4. Voir l'URL suivante repérée le 9 mai 2021 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/08/24/la-vraie-question-que-pose-le-teletravail-c-est-celle-de-l-utilite-du-travail_6049727_3232.html

5. Voir l'URL suivante repérée le 9 mai 2021 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/01/23/dominique-meda-un-detricotage-du-salariat-s-opere-de-toutes-parts_6067313_3232.html

6. Voir l'URL suivante repérée le 9 mai 2021 : https://www.bastamag.net/teletravail-burn-out-insomnies-accord-interprofessionnel-vie-privee-heures-supplementaires-lien-social?fbclid=IwAR3jpq1HpfAgxKb-HHy-acL-ccIxbBacGhD1S_D8O9fa3maFw6YNn_NlVsg

7. Voir l'URL suivante repérée le 18 mai 2020 : https://www.ledevoir.com/opinion/idees/578670/sortie-de-crise-le-travail-mieux-reconnaitre-le-travail-des-femmes.

8. Voir note 1.

9. Voir l'URL suivante repérée le 22 octobre 2020 : https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/05/08/aides-soignantes-caissieres-enseignantes-a-la-rencontre-de-femmes-en-premiere-ligne-dans-la-crise_6039079_3244.html.

10. Au Québec, voici une lettre emblématique d'une réponse du premier ministre du Québec François Legault à la suite de l'hommage rendu le 12 avril 2020 sur Twitter « à nos anges gardiens qui veillent sur nous et qui combattent cet ennemi invisible qu'est la COVID-19 ». Voir les URL suivantes repérées le 15 juillet 2020 : https://twitter.com/francoislegault/status/ 1246588360157564929?lang=fr https://quebec.huffingtonpost.ca/entry/lettre-ange-gardien-francois-legault_qc_5e985e0fc5b65eae70a06077.

11. Voir l'URL suivante repérée le 8 mai 2020 : https://www.liberation.fr/debats/2020/05/08/nous-ne-serons-plus-jamais-les-bonnes-petites-soldates-de-vos-guerres_1787685.

12. Voir l'URL suivante repérée le 15 mai 2020 : https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/parite/actualites/article/femmes-providentielles-mais-femmes-invisibles-sous-payees-surchargees.

13. Voir l'URL suivante repérée le 14 avril 2015 : Wikander, Ulla Fair Wage and Equal Pay. Dans The Oxford Encyclopedia of Women in World History. http://www.oxfordreference.com/.
14. Voir l'URL suivante repérée le 1er avril 2020 : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---declaration/documents/publication/wcms_decl_fs_97_fr.pdf.

15. Nous aurons l'occasion d'y revenir.
16. Il s'agit de penser et d'agir vers l'avant. La conduite du sujet au regard de la futurité est déterminée par un principe de causalité contraire à celui du monde physique. Ainsi, au lieu d'aller du passé vers le présent, il va du futur vers le présent (Gislain, 2004 : 212).

17. Kropotkine (2001) disait que l'entraide est un facteur d'évolution.
18. Voir l'URL suivante repérée le 16 mars 2021 : https://journals.openedition.org/teth/539.
19. Pour la plupart des penseurs politiques de tradition occidentale, d'Adam Smith à Hegel, de Kant à Mill et de Rousseau à Nietzsche, bien qu'avançant des théories diamétralement opposées, le traitement de la question féminine est étonnamment semblable (Kennedy et Mendus, 1987). Ces penseurs, faisant état de la différence entre les sphères publiques et privées et les qualités masculines et féminines qui y sont associées, soulignèrent que la sphère publique appartient aux hommes étant donné qu'ils ont les qualités nécessaires, c'est-à-dire l'impartialité, la rationalité et l'indépendance pour assumer pleinement leur citoyenneté en public (Hobson et Lister, 2002:26). Quant aux femmes, leur confinement à la sphère domestique s'explique par leur incapacité à développer les habiletés masculines et par leur nature particulariste, émotionnelle et non universelle. Les femmes seraient un danger en politique puisque ne connaissant que les liens de l'amour et de l'amitié, elles pourraient être prêtes à sacrifier l'intérêt public pour leurs préférences privées ou leurs liens personnels (Kennedy et Mendus, 1987; Lister, 2003 : 70–72).
20. Voir l'URL suivante repérée le 20 octobre 2020 : https://www.franceculture.fr/emissions/le-temps-du-debat/le-temps-du-debat-emission-du-jeudi-15-octobre-2020.
21. Voir l'URL suivante consultée le 30 octobre 2020 : https://www.monde-diplomatique.fr/1998/03/BOURDIEU/3609.
22. Voir l'URL suivante repérée le 30 août 2019 : https://www.youtube.com/watch?v=VzeOnBRzDik&t=1003s.
23. Voir l'URL suivante repérée le 15 août 2020 : https://www.terrestres.org/2020/04/27/ne-laissons-pas-sinstaller-le-monde-sans-contact/.

24. Ibid.
25. Voir l'URL suivante repérée le 10 novembre 2020 : https://www.franceculture.fr/conferences/cinematheque-de-toulouse/alain-damasio-un-reseau-social-est-un-tissu-de-solitudes-reliees,
26. Voir les URL suivantes repérées le 1er novembre 2020 : https://www.rtflash.fr/solitude-modifie-fonctionnement-cerveau/article
https://www.santelog.com/actualites/solitude-comment-lisolement-social-transforme-le-cerveau
27. Voir l'URL suivante repérée le 1er novembre 2020 : http://zoneoccupee.com/lexperience-de-lisolement-sur-la-plasticite-neuronale-et-la-creation/.

28. Ibid.
29. Voir l'URL suivante repérée le 10 novembre 2020 : www.lapresse.ca/debats/opinions/2020-11-09/et-si-l-economie-sociale-etait-au-coeur-de-la-relance.php.

RÉSUMÉ

La crise de la COVID-19 fut révélatrice d'une prise de conscience de la valeur des emplois du *care*. Nous avons constaté l'importance économique et sociale du « prendre soin » et de la vulnérabilité de nos sociétés. Ces emplois, ayant un fort accent relationnel, sont au cœur de problématiques qui articulent un lien nécessaire pour maintenir ou consolider les interrelations sociales. Notre réflexion porte sur l'importance de cultiver une éthique du *care* (Gilligan, 1982), conjuguée à la proposition de Cova de considérer une économie du lien. L'économie n'est pas réductible à l'échange de biens ou de services (Commons, 1959; Perroux, 1963), mais concerne davantage les relations entre individus; le lien a primauté sur le bien. Souhaitons que cette économie du lien puisse s'imposer et ne soit pas au contraire dominée par une économie numérique largement « imposée » durant le confinement.

ABSTRACT

The COVID-19 crisis was a sign of the growing awareness of the value of care jobs. We have witnessed the economic and social importance of "caring" and the vulnerability of our societies. Given their strong relational aspect, these jobs are at the heart of issues that command to maintain or consolidate social interrelationships. Our reflection focuses on the importance of cultivating an ethic of care (Gilligan, 1982), combined with Cova's proposal to consider an economy of linkage. The economy is not limited to the exchange of goods or services (Commons, 1959; Perroux 1963), but rather concerns relations between individuals; relations must have primacy over goods. Let's hope that this economy of relations or of care imposes itself and is not excluded to benefit the ambition of remaining within a digital economy that is largely "imposed" during containment.

INDEX

Keywords : Ethics of caring, economy of link, containment, social link and digital economy
Mots-clés : Éthique de la sollicitude, économie du lien, confinement, lien social et économie numérique.

AUTEURS

YVES HALLÉE

Département des relations industrielles, Université Laval, Canada

MIGUEL DELATTRE

Laboratoire Magellan, groupe ISEOR, Université Lyon3, France